

Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

I SAID

Autodétermination et Inclusion: Initiatives du projet I SAID

*Jean-Luc Deleplace (Papillons Blancs Roubaix-Tourcoing)
Elise Batselé (UMONS)*

Webinaire du 16/09/2020

Avec le soutien de
la



Wallonie

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



www.isaid-project.eu

L'autodétermination

Qu'est-ce que l'autodétermination ?

C'est la capacité que l'on a à prendre des décisions, à faire des choix par soi-même, à être acteur de sa vie. C'est l'ensemble des habiletés qui permettent à une personne de réaliser une action sans être contrainte par l'influence d'une autre personne.

Tableau 18.II : Domaines et indicateurs de la qualité de vie selon le modèle de Schalock et Verdugo (2002)

Domaines	Indicateurs
Bien-être émotionnel	Contentement (satisfaction, humeur, joie) Concept de soi (identité, estime de soi) Absence de stress (prédictivité et contrôle)
Relations interpersonnelles	Interactions (réseaux sociaux, contacts sociaux) Relations (famille, amis, pairs) Soutiens (émotionnel, physique, financier)
Bien-être matériel	Statut financier (revenu, bénéfices) Emploi (statut de travailleur, environnement de travail) Habitation (type de résidence, possession de biens immobiliers)
Développement personnel	Éducation (statut) Compétence personnelle (cognitive, social, pratique) Performance (succès, atteinte, productivité)
Bien-être physique	Santé (fonctionnement, symptômes, nutrition) Activités journalières (mobilité, soins, hygiène) Loisir (divertissement, hobbies)
Autodétermination	Autonomie ou contrôle personnel (indépendance) Buts et valeurs personnelles (désirs, attentes) Choix (opportunités, options, préférences)
Inclusion sociale	Intégration à la communauté et participation Rôles au sein de la communauté (contributeur, volontaire) Soutiens sociaux (réseau de soutien, services)
Droits	Humain (respect, dignité, égalité) Loi (citoyenneté, accès)

Ce que disent les participants au projet I SAID concernant l'autodétermination

« L'autodétermination c'est faire les choix que l'on souhaite mais en prenant en compte tous les risques et les conséquences. »
Pro 1

« L'autodétermination c'est agir directement sur sa vie en effectuant des choix, c'est-à-dire avoir plusieurs possibilités. »
Par 1

« L'autodétermination c'est permettre à une personne de faire des choix et de prendre des décisions en mesurant les conséquences. Ce n'est pas faire n'importe quoi, c'est être responsable. Il y a aussi le droit à l'erreur c'est-à-dire que quand on a un objectif, si on l'atteint pas, ce n'est pas un échec. Parfois si c'est difficile, prendre d'autres chemins pour y arriver »
Pro 2

I SAID

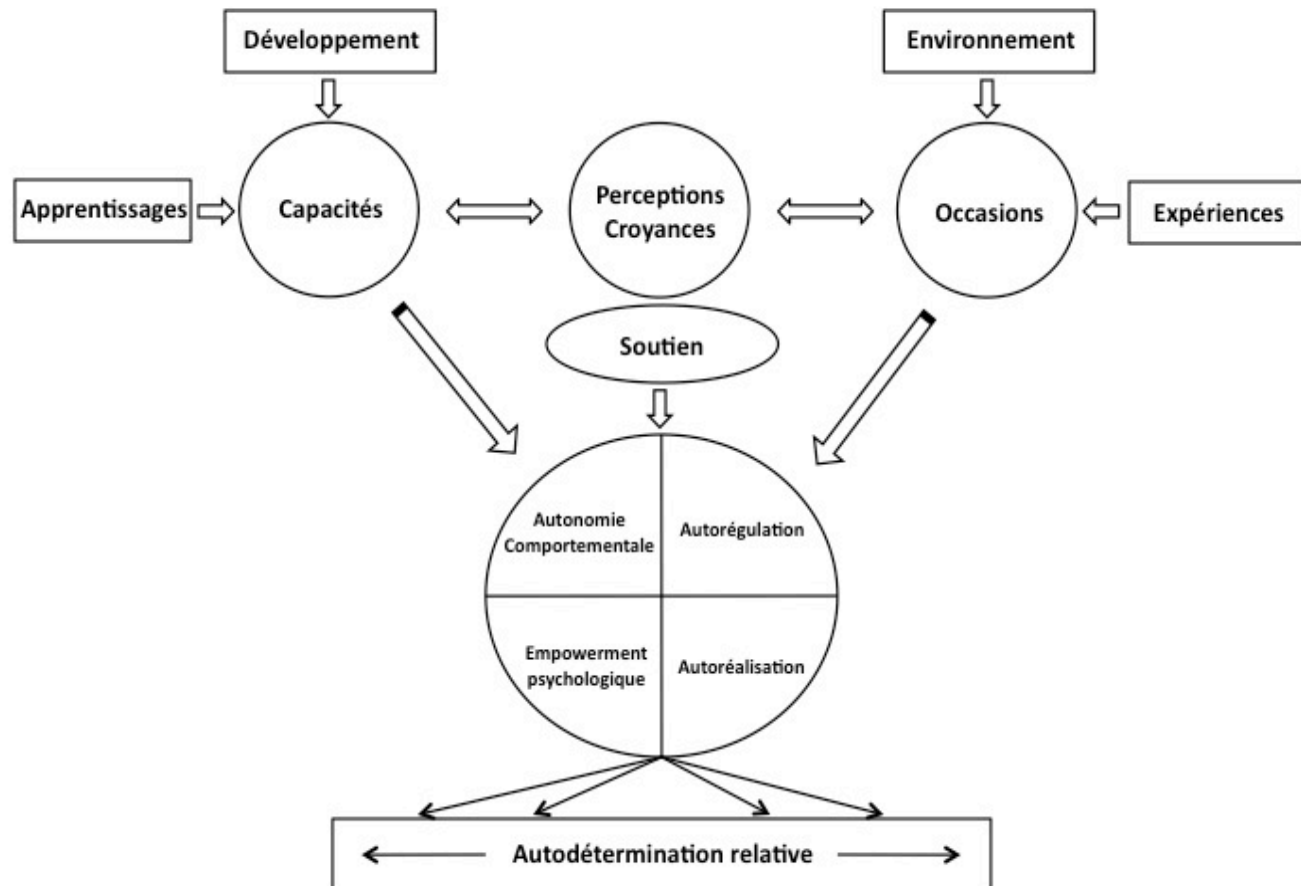
Les représentations des personnes DI quant à leur autodétermination

« J'ai choisi moi-même de devenir externe parce que je pense que j'étais plus un poids pour ma famille du à mon handicap et je savais au niveau communication qu'on avait pas la même vision des choses alors j'ai préféré prendre un peu de distance au lieu de nous faire du mal, que ce soit à moi ou à ma famille. » PDI1

« J'aime bien ma chambre, j'ai acheté un nouveau lit. Je peux choisir ce que je mets dans ma chambre » PDI2

« Je n'ai pas le choix de continuer à travailler. Je n'ai pas envie de changer de travail. C'est la chef qui décide. C'est comme ça, c'est ma vie mais je peux pas décider, ça me va car je ne sais rien y faire. » PDI3

Modèle de l'autodétermination



Autodétermination et inclusion : concepts interreliés dans une perspective de soutien de la qualité de vie

Qu'est-ce que l'autodétermination ?

C'est la capacité que l'on a à prendre des décisions, à faire des choix par soi-même, à être acteur de sa vie. C'est l'ensemble des habiletés qui permettent à une personne de réaliser une action sans être contrainte par l'influence d'une autre personne.

Qu'est-ce que l'inclusion ?

L'inclusion sociale a pour objectif que chaque individu puisse participer pleinement à la communauté et à la société en tant que membre valorisé et respecté.

Tableau 18.II : Domaines et indicateurs de la qualité de vie selon le modèle de Schalock et Verdugo (2002)

Domaines	Indicateurs
Bien-être émotionnel	Contentement (satisfaction, humeur, joie) Concept de soi (identité, estime de soi) Absence de stress (prédictivité et contrôle)
Relations interpersonnelles	Interactions (réseaux sociaux, contacts sociaux) Relations (famille, amis, pairs) Soutiens (émotionnel, physique, financier)
Bien-être matériel	Statut financier (revenu, bénéfices) Emploi (statut de travailleur, environnement de travail) Habitation (type de résidence, possession de biens immobiliers)
Développement personnel	Éducation (statut) Compétence personnelle (cognitive, social, pratique) Performance (succès, atteinte, productivité)
Bien-être physique	Santé (fonctionnement, symptômes, nutrition) Activités journalières (mobilité, soins, hygiène) Loisir (divertissement, hobbies)
Autodétermination	Autonomie ou contrôle personnel (indépendance) Buts et valeurs personnelles (désirs, attentes) Choix (opportunités, options, préférences)
Inclusion sociale	Intégration à la communauté et participation Rôles au sein de la communauté (contributeur, volontaire) Soutiens sociaux (réseau de soutien, services)
Droits	Humain (respect, dignité, égalité) Loi (citoyenneté, accès)

L'autodétermination : un levier à l'inclusion sociale

I SAID

Inclusion sociale

Contexte :

- Législation favorable à l'inclusion (CNUDPH, 2006)
- Tous les participants du projet ont-ils été (in)formés à l'inclusion ?

Personne :

- ⇒ **Habiletés**
// Autodétermination :
 - Choix
 - Prévoir et se réguler
 - Demander de l'aide
- ⇒ **Volonté**
La personne est informée et manifeste l'envie/ le besoin d'être incluse
- ⇒ **Droits et Devoirs**
La personne connaît ses droits et des devoirs par rapport au projet inclusif

Adaptations
prévues par
ou avec la
personne



Environnement :

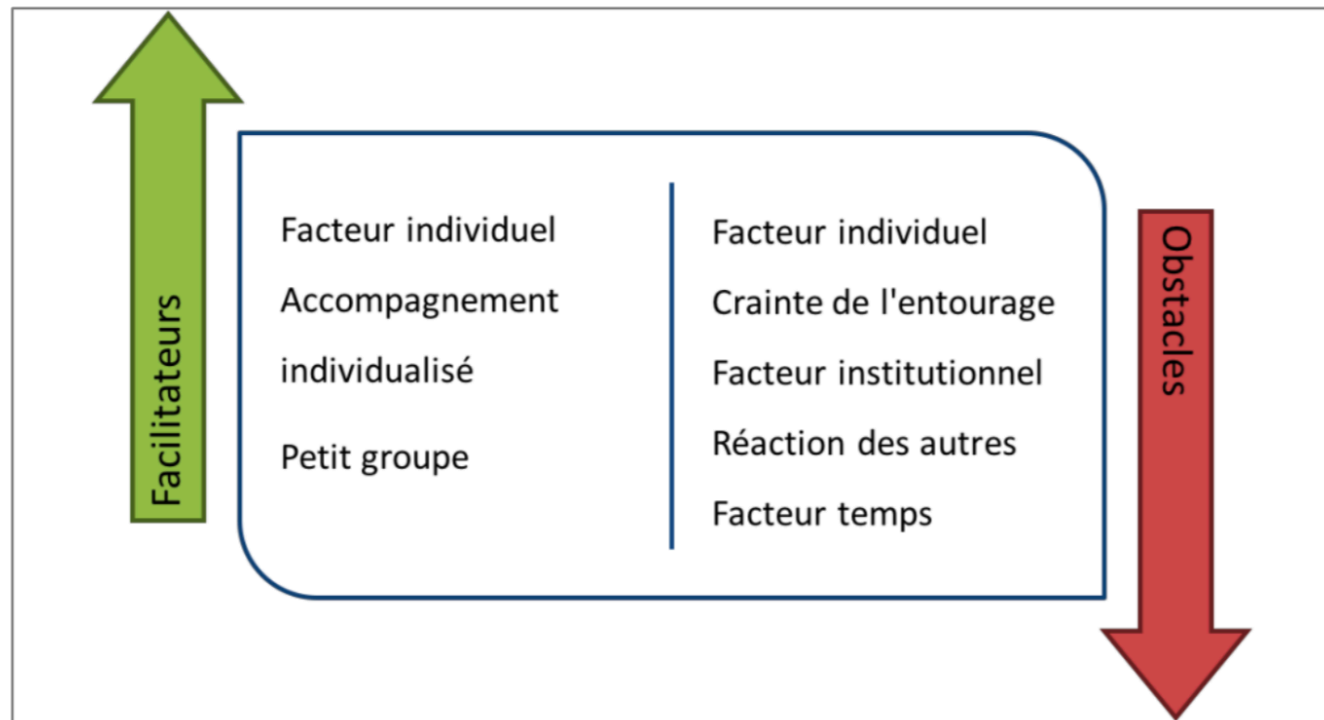
- ⇒ **Physique**
Bâtiments accessibles
- ⇒ **Matériel**
Matériels et supports adaptés
- ⇒ **Informationnel**
Publicité adaptée
Tout support informationnel adapté
- ⇒ **Humain**
Les organisateurs sont formés à l'inclusion et mettent tout en œuvre pour que les personnes soient incluses

I SAID

Ce que disent les participants au projet I SAID concernant l'inclusion



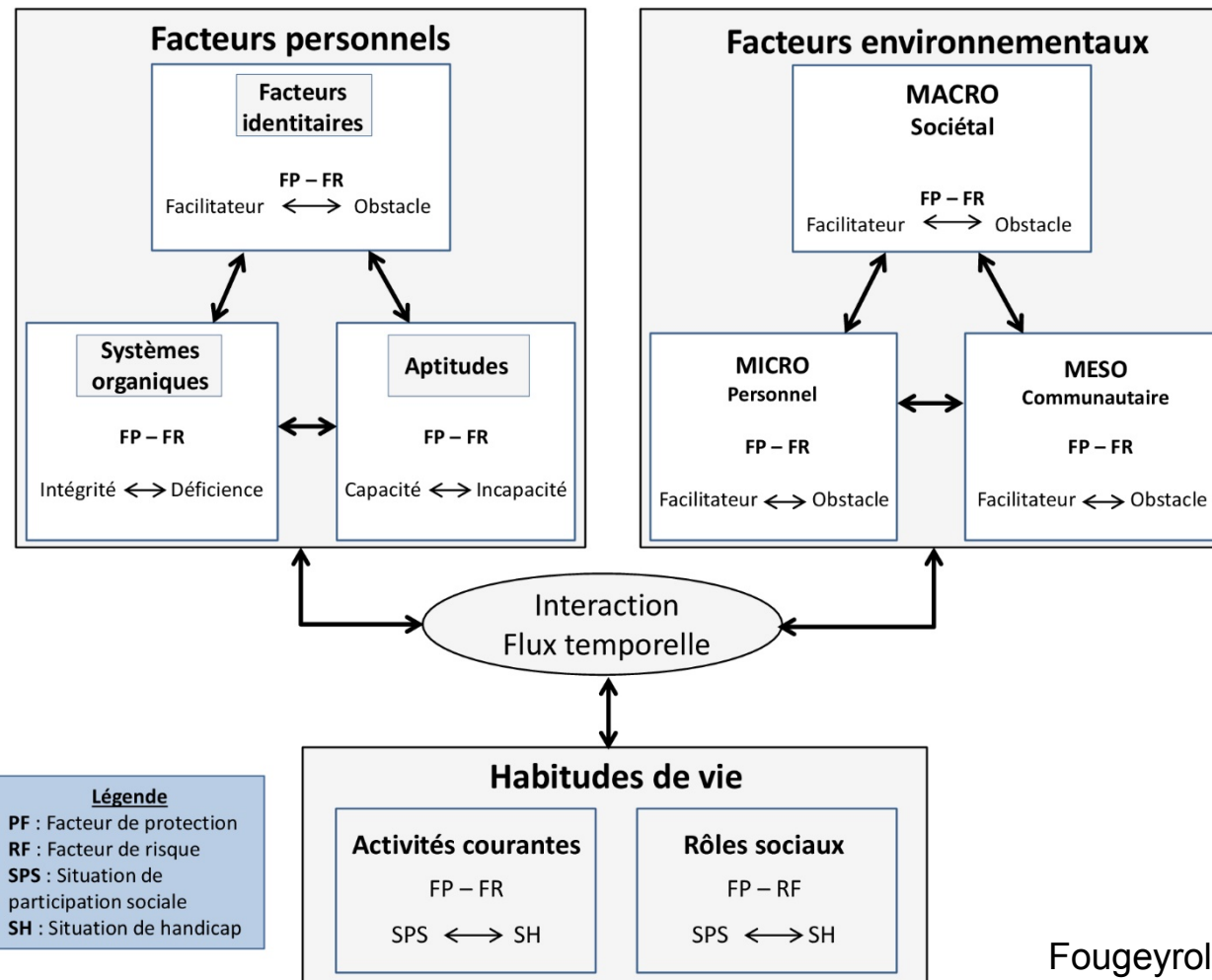
Les freins/facilitateurs à l'inclusion selon les participants du projet I SAID



Situation de handicap: L'interaction personne-environnement

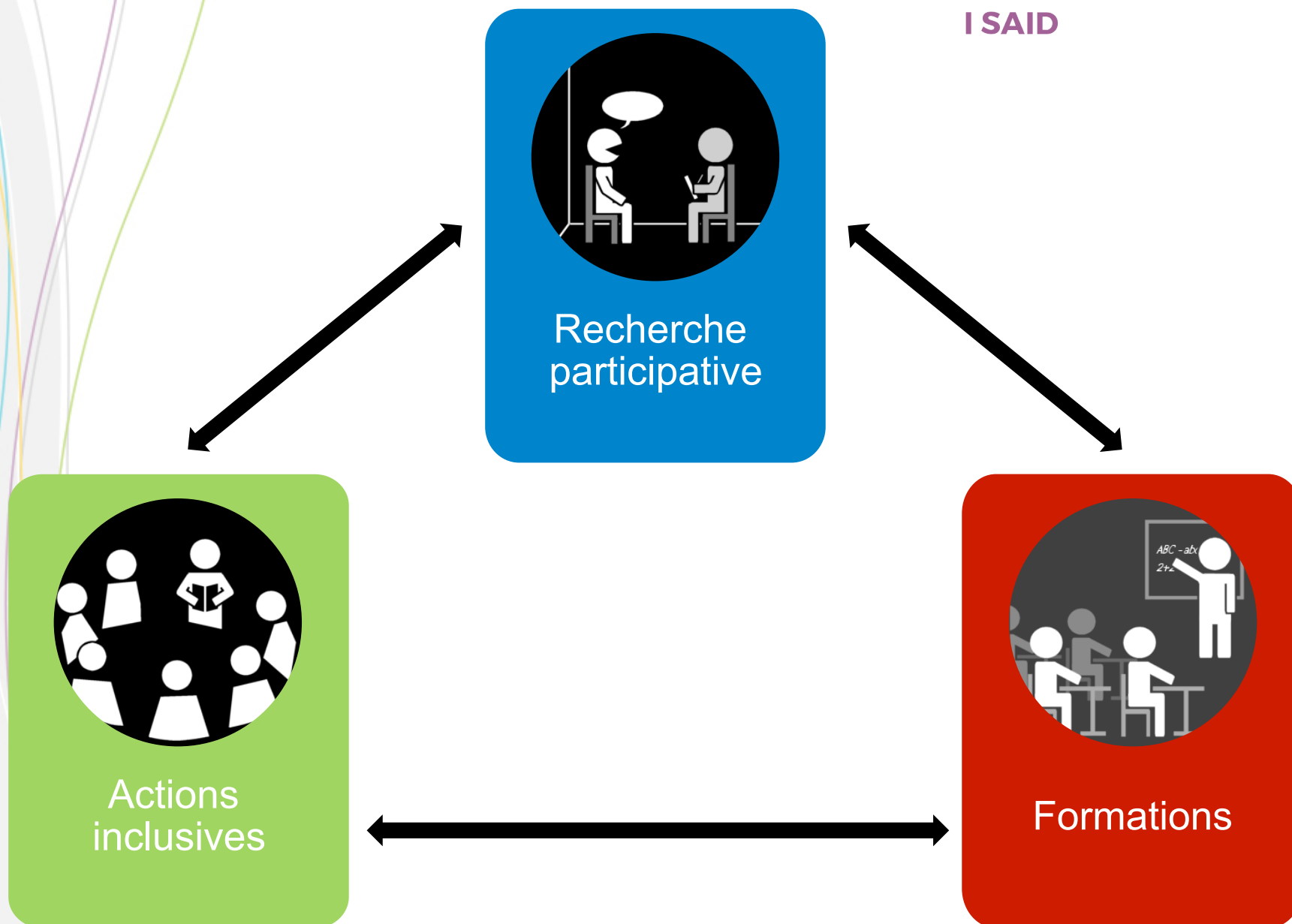
- Il est primordial de considérer **la personne DI** comme interagissant avec un **environnement** donné qui peut offrir plus ou moins d'opportunités d'exprimer et d'exercer son autodétermination ainsi que d'être inclus socialement.
 - La personne peut ainsi choisir ce qui est souhaitable pour elle en termes d'inclusion sociale (parfois éloigné de la représentation des accompagnants).
- A ce titre, le **modèle de production du handicap** (MDH-PPH 2) semble indispensable pour comprendre les interactions qui déterminent les possibilités de la personne.

Modèle MDH-PPH 2

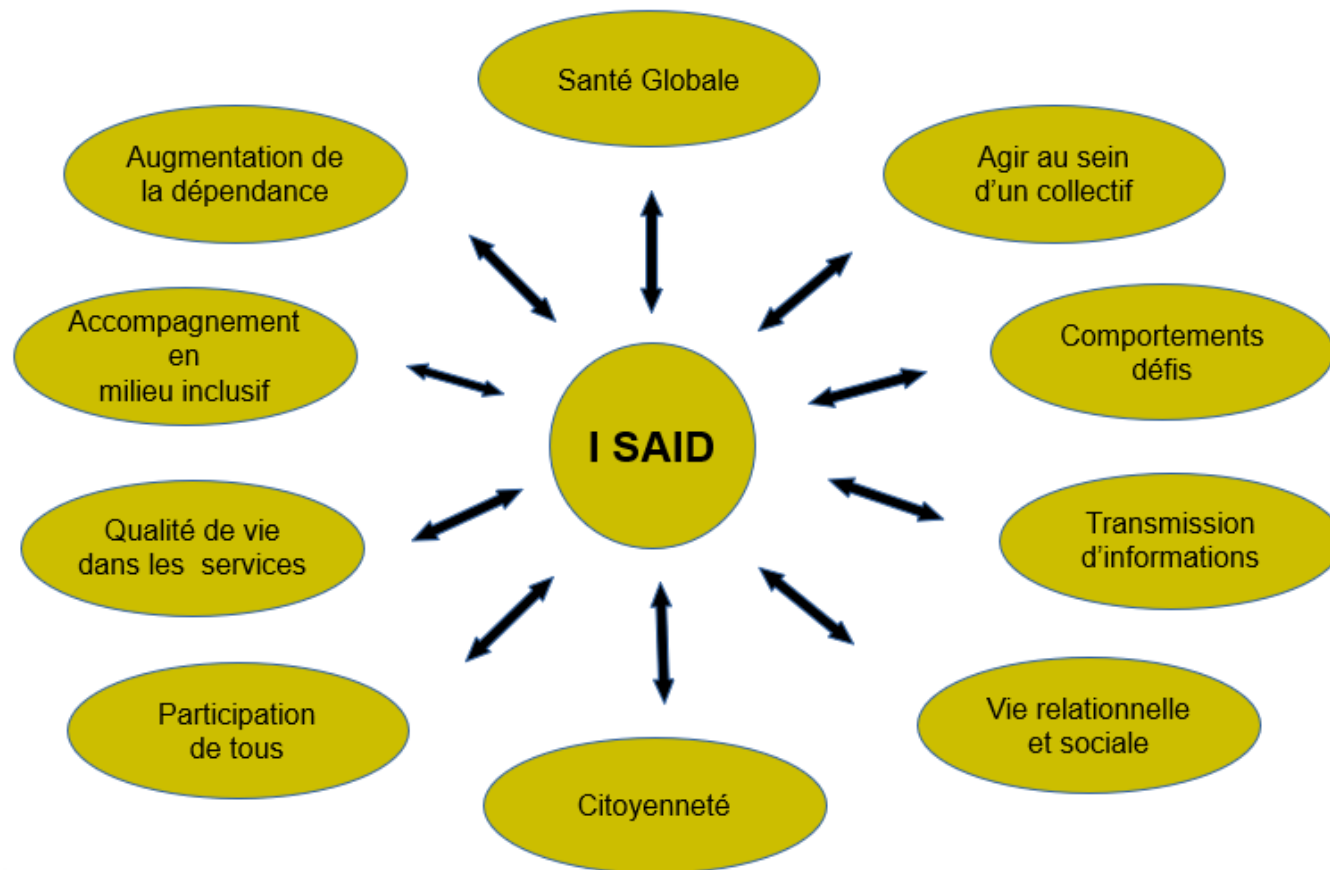


Le projet I SAID

I SAID

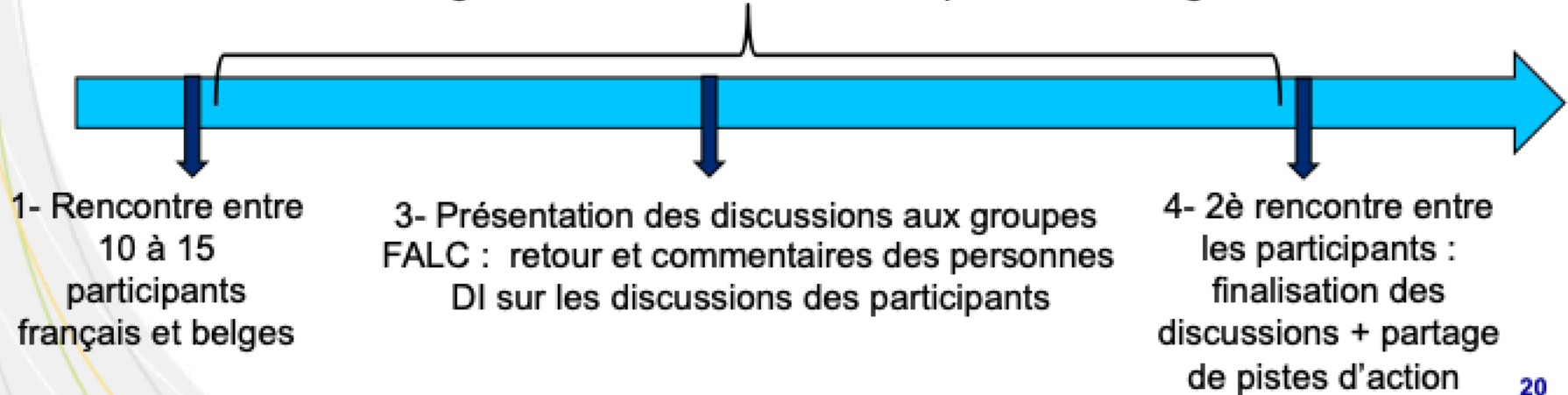


Les communautés de pratiques

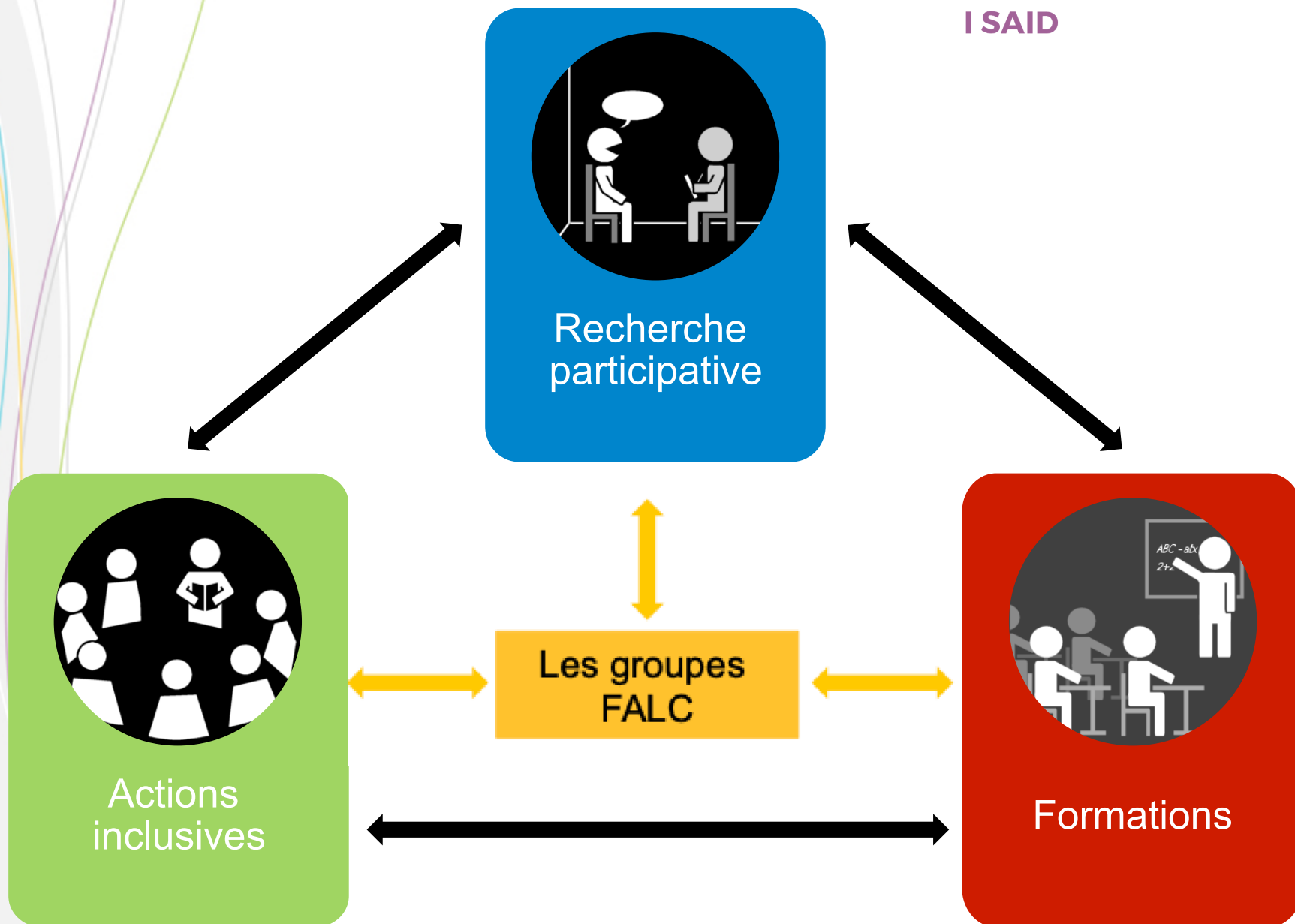


Les communautés de pratiques

2- Prolongation des discussions sur une plateforme en ligne



Le projet I SAID, un projet inclusif



Le Facile A Lire et à Comprendre dans le projet I SAID

Souvent FALC = Adaptation de documents

Pour adapter : besoin de réactions spontanées et authentiques

C'est-à-dire **accéder aux représentations des personnes**

⇒ Intérêt pour la recherche

Si ces représentations sont partagées avec le collectif
I SAID : influence des avis, opinions, représentations des personnes DI sur le projet

=> Intérêt pour un projet participatif



France-Wallonie-Vlaanderen



I SAID

AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La qualité de vie

La qualité de vie c'est quoi ?

Avoir une bonne qualité de vie c'est être heureux dans sa vie.
Etre heureux c'est être content.
Etre heureux c'est différent pour chacun.
Les gens ne sont pas heureux de la même façon.
Par exemple :

- Etre souriant
- En parler autour de soi
- Appeler les amis
- Sauter de joie

Tout le monde n'est pas heureux pour la même chose.
Il y a des gens qui sont heureux pour une chose
et des gens qui sont heureux pour autre chose.

Etre heureux ça dépend de ce que je pense :

- Par exemple, je pense que vivre en couple est important.
Je suis en couple alors je suis heureux.
Je suis célibataire alors je ne suis pas heureux.
- Par exemple, je pense que vivre en couple n'est pas important
Je suis célibataire alors je suis heureux
Je suis en couple alors je ne suis pas heureux

1

Le Facile A Lire et à Comprendre dans le projet I SAID

Souvent FALC = Adaptation de documents

⇒ Souvent pour l'animateur, l'objectif est de produire des documents

Observation : de nombreux groupes FALC s'éteignent par la réduction de la motivation, de l'implication des participants

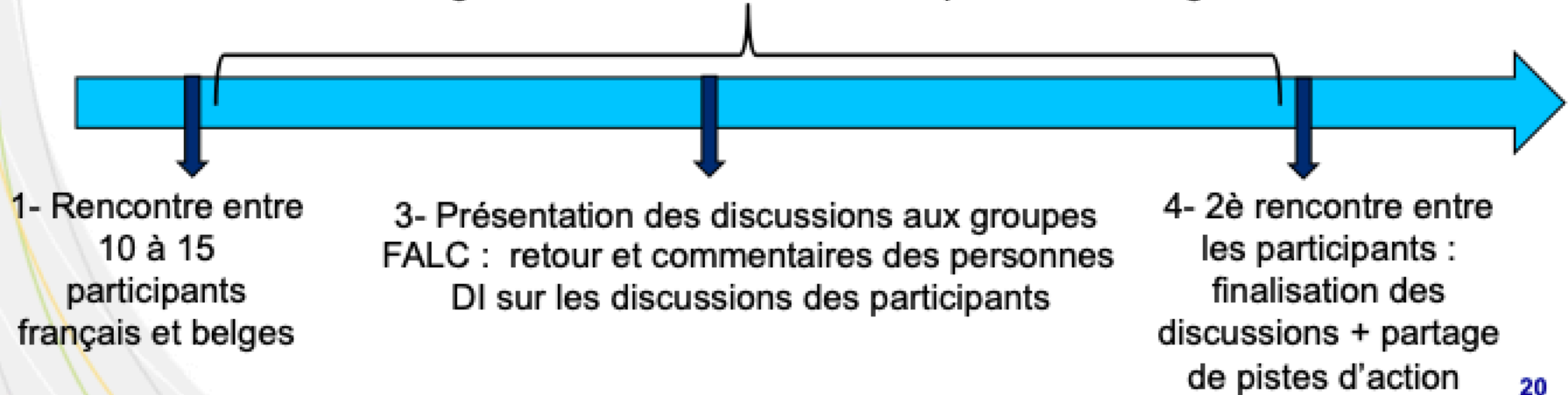
⇒ Objectifs du FALC :

- Développer et entretenir la motivation
- Accéder aux représentations fondamentales des personnes

Pour cela : organisation et modes d'animations particuliers

La place des groupes de FALC dans le projet I SAID

2- Prolongation des discussions sur une plateforme en ligne



I SAID

La formation actions inclusives

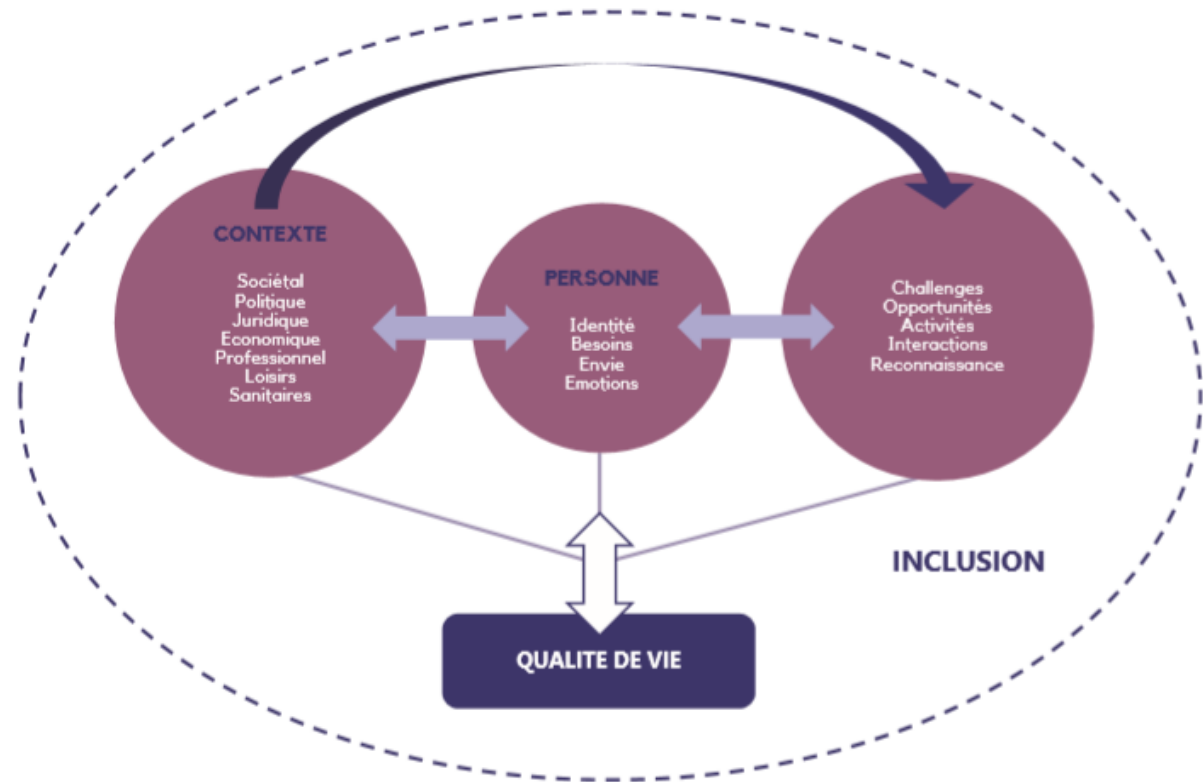


Schéma adapté de Margot-Cattin (2001)

pour les professionnels

Le stage pratique à l'autodétermination

1- Le carnet de stage pour les personnes accompagnées



A- Activité brise-glace

Matériel :

- 1 activité brise-glace par personne
- 1 bic/stylo/crayon par personne (accompagnant compris)
- Cartes de « communication »

Objectif de l'activité :

L'activité a pour but d'aider la personne à s'ouvrir, à avoir confiance en l'accompagnant et/ou le groupe. L'animateur, les accompagnants et les personnes sont mis sur le même pied d'égalité. Chacun peut s'exprimer, a le droit de réagir à ce qui est dit.

L'/les animateur(s) veille(nt) à instaurer un climat d'écoute, de respect et de bienveillance.

Animation :

- Expliquer l'objectif de l'activité : parler de soi, apprendre à se découvrir, mettre en avant nos points communs et nos différences
- Expliquer les règles de l'activité : chacun a le droit de s'exprimer, donner son avis, dire ses préférences. Quand quelqu'un parle, on l'écoute. On peut réagir après.
- Proposer aux/à la personne(s) de compléter la feuille d'activité de brise-glace.
 - L'animateur/les accompagnants complètent également leur feuille
 - Prévoir une aide pour les personnes qui ne savent pas écrire

En groupe	En individuel
- Une fois que tout le monde a eu le temps de compléter sa feuille, proposez à quelqu'un de s'exprimer sur ce qu'il a écrit - Laissez les autres réagir - Soulevez les ressemblances et divergences entre les réponses des participants	- Proposer à la personne de s'exprimer sur ses réponses - L'accompagnant expose ses réponses avec la personne - Discussion autour des réponses échangées

B- Les droits et les devoirs

Matériel :

- 1 support à la réflexion sur le ppt à projeter
- 1 support d'explication dans le carnet de stage à destination des personnes accompagnées
- (1 affiche ou un tableau)

Objectif de l'activité :

L'objectif de cette activité est d'introduire la notion d'autodétermination, de choix. Ainsi, il est important de poser le cadre : les personnes accompagnées ont, comme tout un chacun des droits qu'elles peuvent faire valoir notamment à travers des choix pour leur vie. Attention, ces droits sont également conditionnés par des devoirs. Parfois, même si l'on veut quelque chose, on ne peut pas l'obtenir (c'est interdit, c'est trop cher ...).

Animation :

- Expliquer l'objectif de l'activité : découvrir ou se rappeler de nos droits et de nos devoirs.
- Expliquer les règles de l'activité : chacun a le droit de s'exprimer, donner son avis, dire ses préférences. Quand quelqu'un parle, on l'écoute. On peut réagir après.
- Projeter le support ppt avec les interrogations successives : c'est quoi un droit ? quels sont mes droits ? & c'est quoi un devoir ? quels sont mes devoirs ?

En groupe	En individuel
- Proposer une réflexion collective sur chacune des questions posées - Noter toutes les idées sur un tableau ou une affiche - Relancer, faire réfléchir sur l'exercice de ses droits et devoirs : dans la société, dans la structure d'accompagnement, dans la famille ...	- Proposer à la personne de s'exprimer autour des différentes questions posées - Noter les idées sur une feuille, une affiche - Relancer, faire réfléchir sur l'exercice de ses droits et devoirs : dans la société, dans la structure d'accompagnement, dans la famille ...

La marche à suivre concernant le déroulement et l'animation de l'ensemble des autres activités contenues dans le carnet de stage se trouve dans le carnet à destination des professionnels !!!!

Conclusion:

L'interaction personne-environnement

Contexte :

- Législation favorable à l'inclusion (CNUDPH, 2006)
- Tous les participants du projet ont-ils été (in)formés à l'inclusion ?

Personne :

- ⇒ Habilités
// Autodétermination :
 - Choix
 - Prévoir et se réguler
 - Demander de l'aide
- ⇒ Volonté
La personne est informée et manifeste l'envie/ le besoin d'être incluse
- ⇒ Droits et Devoirs
La personne connaît ses droits et des devoirs par rapport au projet inclusif

Adaptations
prévues par
ou avec la
personne



Environnement :

- ⇒ Physique
Bâtiments accessibles
- ⇒ Matériel
Matériels et supports adaptés
- ⇒ Informationnel
Publicité adaptée
Tout support informationnel adapté
- ⇒ Humain
Les organisateurs sont formés à l'inclusion et mettent tout en œuvre pour que les personnes soient incluses

Vidéos inclusion et autodétermination



<https://www.isaid-project.eu/liens/#ressourcesvideos>



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



UNION EUROPÉENNE
EUROPESE UNIE

I SAID

Projet réalisé en partenariat

www.isaid-project.eu



Université
de Lille



psitec.univ-lille3.fr



Avec le soutien de
la



AVEC LE SOUTIEN DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL